

BULLETIN OFFICIEL DES ARMEES



Edition Chronologique n°16 du 5 avril 2013

PARTIE PERMANENTE
Etat-Major des Armées (EMA)

Texte n°6

ERRATUM

à l'arrêté n° 252/DEF/DCSCA/SD_REJ/BREG du 17 janvier 2013 modifiant l'arrêté n° 3971/DEF/DCSCA du 13 juillet 2011 portant changement de dénomination du cercle mixte de Rochefort.

Du 19 mars 2013

DIRECTION CENTRALE DU SERVICE DU COMMISSARIAT DES ARMÉES : *bureau « réglementation générale »*.

ERRATUM à l'arrêté n° 252/DEF/DCSCA/SD_REJ/BREG du 17 janvier 2013 modifiant l'arrêté n° 3971/DEF/DCSCA du 13 juillet 2011 portant changement de dénomination du cercle mixte de Rochefort.

Du 19 mars 2013

NOR D E F E 1 3 5 0 1 0 0 Z

Texte modifié :

Arrêté n° 252/DEF/DCSCA/SD_REJ/BREG du 17 janvier 2013 (BOC N° 8 du 15 février 2013, texte 44).

Référence de publication : BOC N°16 du 5 avril 2013, texte 6.

L'arrêté n° 252/DEF/DCSCA/SD_REJ/BREG du 17 janvier 2013 est modifié comme suit :

Article 1^{er}.

Au lieu de :

« Après l'article 2., il est inséré un article 2-1. ainsi rédigé :

" Art. 2-1. Le cercle de la base de défense de Rochefort-Cognac comprend des unités de gestion (UG) détaillées en annexe. " » ;

Lire :

« Après l'article 2-1., il est inséré un article 2-2. ainsi rédigé :

" Art. 2-2. Le cercle de la base de défense de Rochefort-Cognac comprend des unités de gestion (UG) détaillées en annexe. " ».